

Passerelle

Juillet 2024 - N°44

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes

P. 2 Le mot du Maire

P. 3 Arrêt sur images

P. 4 Médiathèque

P.5-7 Jeunesse

P. 8-10 Infos

P. 11 Budget

P.12 Agenda



Chères ardennaises, chers ardennais,

À l'instant où j'écris ces lignes, notre pays est entré depuis le 9 juin dernier, date de la décision imprévue du Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale, dans une période de grande incertitude politique et d'interrogations sur l'avenir.

Chacun a son idée sur la question et l'exprime par son vote. L'issue des élections législatives et les orientations politiques qui en découleront auront inmanquablement des conséquences sur la gestion de nos communes, très dépendantes des politiques publiques décidées par l'État, principalement en matière de financement. La loi de finance qui sera votée à l'automne devrait assez vite nous éclairer sur le sujet.



À la rentrée scolaire de septembre prochain, tous les élèves inscrits dans les classes élémentaires de notre commune se retrouveront dans l'École des 2 Rives, nom choisi par le Conseil Municipal. Ce projet initié depuis plus d'une dizaine d'années par les équipes municipales qui se sont succédées se voit ainsi concrétisé. Une page importante de l'histoire des écoles d'Ardennes se tourne et j'ai bien sûr une pensée pour l'équipe pédagogique de l'École Saint Martin, qui a finalement fait le choix de partir vers d'autres horizons. Je n'oublie pas les anciens élèves de nos deux écoles qui conserveront, je n'en doute pas, les souvenirs de leurs jeunes années à l'école Saint Vincent, fermée en 2017 et à l'école Saint Martin, fermée cette année.

Dès la rentrée prochaine, en partenariat avec l'architecte paysagiste du Conseil en Architecture, les élèves du nouveau groupe scolaire vont travailler à la végétalisation de leur cour d'école, l'occasion pour eux et pour leur équipe pédagogique d'inventer le monde dans lequel ils grandiront. Un travail de réflexion sera mené à l'automne afin d'adapter les bâtiments de la rue Calmette et Guérin pour une relocalisation de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs, trop à l'étroit dans la structure du Chapiteau.

En matière de sécurité, l'installation du dispositif de vidéoprotection sera terminée à la fin de l'été. En conformité avec les attentes de la gendarmerie et afin de disposer d'un réseau efficace, vingt-sept caméras seront installées dans notre bourg.

Concernant la sécurité routière, le feu récompense installé à Clavières au printemps, donne entière satisfaction. L'agrandissement de notre cimetière sera, quant à lui, terminé à l'automne. Suivant la demande grandissante de nos administrés, il intégrera un abri ouvert ainsi qu'une zone végétalisée.

Et concernant nos associations, attendus de longue date par l'Association Sportive d'Ardennes des travaux importants ont été réalisés dans les vestiaires du stade des Grands Buissons afin de les adapter aux besoins actuels des utilisateurs.

En cette période souvent consacrée à un repos bien mérité, je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur investissement et leurs actions, font d'Ardennes une commune dynamique où il fait bon vivre.

Bon été à tous !

Gilles CARANTON



A l'occasion de la fête des voisins, la Médiathèque et l'école de musique ont organisé un moment convivial et de partage, animé par l'orchestre des jeunes et l'Atelier du 4 sous qui s'est terminé autour du verre de l'amitié

Retraite bien méritée pour Thierry Reignoux après 32 ans au service technique



Ils étaient 1939 élèves de CM1 et CM2 de 57 écoles de l'Indre, inscrits au rallye d'orthographe 2024 organisé par l'Uddeni. Ils n'étaient plus que 35 lauréats ayant fait moins de trois erreurs à la dictée finale. Parmi eux, Léa Simonet, de l'école Saint Martin. Félicitations Léa !

Les élèves de terminale du lycée agricole Naturapolis ont réalisé un travail de groupe sur le projet de végétalisation de la cour de l'école des 2 Rives.



"Châteauroux Métropole et ses communes s'habillent aux couleurs olympiques"



Lors du pique-nique de fin d'année, les élèves de l'école Saint Martin ont dit au revoir à leurs maitresses en chansons.



Nous les remercions pour tout ce qu'elles ont apporté aux enfants de la commune.

Une Médiathèque pour Tous !

« La lecture est une amitié » disait Marcel Proust et à la médiathèque d'Ardentes on en trouve de bien jolies.

Depuis 13 ans l'équipe s'affaire à vous proposer de nombreux événements et ateliers tout au long de l'année. De la soirée pyjama à chaque début de vacances scolaires en passant par Les nuits de la Lecture, la fête des voisins ou encore l'atelier potager, le 2 rue George Sand vous ouvre ses portes avec joie. L'occasion chaque fois de créer, de rencontrer du monde, d'échanger, mais surtout de faire vivre ce lieu central de la ville.

D'ailleurs, ce début juillet, la Médiathèque a eu le plaisir d'être soutenue par le Centre National du Livre pour fêter les 10 ans de Partir en Livre avec la venue à Ardentes de l'autrice-illustratrice Christine Destours. On a pu profiter de trois ateliers avec l'Ecole maternelle Antoine Fée et d'une journée de rencontre-dédicaces-lectures à la médiathèque. C'était aussi l'occasion pour tous de participer à plusieurs petits jeux pour remporter des livres et des chèques-livres et de profiter du stand tenu sur la journée par la librairie Arcanes.



Club lecture N'hésitez plus, venez vous joindre à nous !

Si vous souhaitez échanger sur la beauté de votre dernière lecture, sur le voyage poétique de votre auteur préféré ou sur les passions que vous partagez avec la dernière héroïne du prix Pulitzer, nous serons ravis de vous écouter. Et si vous êtes timide et que prendre la parole n'est pas votre fort, aucun souci, vous pouvez aussi juste venir écouter !

Expositions

La médiathèque propose des expositions tout au long de l'année, pour petits et grands. L'occasion chaque fois de recevoir les classes de la ville, de profiter de la venue d'un artiste pour faire des ateliers, ou simplement de venir flâner dans nos murs.

Bénévoles

L'équipe est grande mais nous recevons toujours avec attention les candidatures de bénévolat. Si vous avez du temps, que vous aimez lire et que vous souhaitez vous engager dans un service culturel, n'hésitez pas à venir nous voir !

Horaires d'ouverture : Fermeture estivale du 5 août au 25 août.

- Lundi : 16h - 18h
- Mardi : 16h - 18h
- Mercredi : 10h30 - 12h30 / 15h - 18h
- Jeudi : 10h30 - 12h30
- Vendredi : 16h - 18h
- Samedi : 10h30 - 12h30

Programmation de la rentrée :

Vendredi 6 septembre

19h Vernissage de l'exposition photo Prendre Soins avec le soutien de Familles Rurales Un autre regard sur l'aide à domicile

Vendredi 20 septembre

20h Né d'aucune Femme Lecture musicale par la Cie 7ème Sol

Mardi 8 octobre

19h Conférence sur le spiritisme par Céline Noulin

Mercredi 9 octobre

10h30 Lecture du Bestiaire des animaux Fantastiques

15h atelier d'initiation à la magie

On vous attend nombreux !

Le Relais Petite Enfance

RPE

Relais Petite
Enfance

C'est quoi?

Pour les familles

- . La liste des assistantes maternelles
- . Des informations sur les différents modes d'accueil
- . Des informations législatives (contrats...)



Pour les assistantes maternelles

- . Des informations législatives (contrats...)
- . Des rencontres avec d'autres assistantes maternelles
- . Des formations
- . De l'analyse de la pratique
- . Des soirées à thèmes

rpe@mairie-ardentes.com
06-77-52-55-99
22, rue George Sand
36120 Ardentes

Pour les enfants

- . Des ateliers d'éveil (motricité, créatif...)
- Accompagnée de leur assistante maternelle
- . Des intervenants extérieurs (musique, motricité...)





Le mardi 28 mai 2024 la ferme pédagogique la Bus'onnaire s'est installée dans le jardin de la crèche.




Tout au long de la journée les enfants de la crèche, les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés ont pu découvrir poules, lapins, canards, cochons d'inde, dindon, oie chèvre...

Les petits et les grands ont pu observer, écouter, caresser. Tout le monde était ravi de cette journée. La matinée s'est terminée avec le soleil qui nous a permis de pique niquer dans le jardin de la crèche et du périscolaire pour clore cette matinée ensemble.





L'équipe de la crèche des Pitchouns et du RPE

Périscolaire du mercredi

Cette année, les mercredis étaient sur le thème de Walt Disney. Afin de clôturer le thème, l'association Toutazimut est intervenue le mercredi 26 juin : A LA DECOUVERTE DE L'HISTORIQUE DU CINEMA. Mais qu'est ce que c'est ?

L'intervenante Véronique a expliqué l'origine de l'image animée à travers la présentation de divers jeux optiques (thaumatrope, flip flap, zootrope, praximoscope,...), la manipulation d'objets et la réalisation d'un thaumatrope.

Petits et grands ont eu l'opportunité de manipuler plein de petits matériels et nous avons pu fabriquer un thaumatrope. Enfants et animateurs étaient contents.

Le thaumatrope est un jouet optique qui exploite le phénomène de la persistance de la rétine



Les mouvements décomposés d'un être vivant sont observés à travers les fentes d'un cylindre tournant, de manière à créer l'illusion du mouvement



A noter !

Ouverture du Centre de Loisirs du 26 au 30 août 2024

L'école des 2 Rives

Pari tenu pour l'agrandissement de l'école Saint-Vincent : un an après le lancement des travaux, la toute nouvelle extension a été finalisée début juillet 2024, rendant possible le déménagement de l'école Saint-Martin, à la mi-juillet.



Les enfants des écoles élémentaires regroupées découvriront leur nouvel environnement à la rentrée de septembre 2024 : trois nouvelles classes, une seconde cour d'école totalement enherbée avec son bloc sanitaire, et, pour ceux qui en ont besoin, un bâtiment dédié au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (au service des élèves des 17 écoles du regroupement).

Ce chantier sera complété par des travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'espace de stationnement face à l'école, permettant aux parents et aux élèves d'y accéder en toute sécurité, et à l'automne, par la plantation d'arbres dans la nouvelle cour.

La finalisation de ce groupe scolaire, symbolisée par son changement d'appellation, « l'école des 2 rives », est l'occasion d'initier un travail transversal autour de l'aménagement des cours d'école, qui sera mené avec tous les élèves et les enseignants sur l'année scolaire 2024-2025.

En effet, la cour actuelle est très minérale ; elle emmagasine la chaleur lors des printemps et des automnes chauds, au détriment du confort des élèves en cours de récréation, comme à l'intérieur du bâtiment.

Le jardin arrière du bâtiment des salles de classe a été préservé, la cour d'école a été conçue de manière à être imperméabilisée au minimum, ainsi que les espaces résiduels le long du city stade et du bâtiment du RASED.

Sur les conseils du Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de l'Indre, les essences d'arbres de la cour ont été choisies en fonction de leur croissance, de leur taille et de la qualité de leur port, et les sujets regroupés sous forme de bosquets, afin d'optimiser l'ombrage de la cour, et d'améliorer encore les caractéristiques thermiques du bâtiment. Il sera néanmoins nécessaire de compléter la végétalisation de l'ensemble, et de réfléchir aux usages des différents espaces extérieurs : jardin pédagogique, potager, rucher, parcours d'agrès, tables et bancs extérieurs...

Des idées, les élèves de terminale du lycée agricole Naturopolis n'en manquent pas pour agrémenter ces espaces, pour le bien-être des enfants, et dans une visée pédagogique pour les enseignants.

Toujours en partenariat avec le CAUE de l'Indre, la commune a bénéficié de leur concours, dans le cadre de leur formation, pour réfléchir tous azimuts à l'aménagement de la cour d'école et proposer quatre projets d'aménagement. Leurs productions pourront servir de base à une réflexion globale.



A partir de l'écoute des besoins de chacun, un projet sera élaboré et validé par la commune à chaque stade de son élaboration, pour des aménagements (plantations, mobilier) réalisés à l'automne 2025, et éligibles à des financements de l'État (Fonds vert), du Conseil Régional (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) et du Conseil Départemental (Fonds d'Aménagement Rural complété par le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique).

Les élèves de l'école Saint-Vincent nous racontent

Les CM et les CE2 étaient à Oléron du 27 au 29 mai.

Nous avons adoré la visite du phare de Chassiron avec ses 224 marches, son éclairage toutes les 10s pour prévenir les bateaux, sentir le vent dans les cheveux et surtout l'envol de la casquette de l'un d'entre nous ! L'hôtel sur la plage était génial, nous avons pu jouer dans le sable et mettre les pieds dans l'eau.



Les CP et les CE1 ont passé 2 jours, les 24 et 25 juin à Eguzon. Tout était super bien, on a adoré l'escalade et fait une randonnée de 2h30 sans nous plaindre ! Il y avait des jeux sur la plage, on a fait du tir à l'arc. On a super bien mangé, comme au restaurant et même fêté l'anniversaire de Lily Rose 2 fois ! C'était trop chouette de dormir avec nos copines !

Les élèves de CM2 des écoles Saint-Martin et Saint-Vincent qui terminent leur parcours en primaire, ont reçu un livre par l'Association des commerçants d'Ardentes.



Ziako chante sur l'écologie, on a été le voir à l'école musique, il avait des instruments et nos copains de CM1 nous ont rejoints pour danser.

Des Olympiades se sont déroulées chaque veille de vacances à l'école. Les équipes étaient composées d'élèves du CP au CM2. Les jeux se sont développés au fil des semaines et étaient repris lors des Activités Physiques Quotidiennes. L'USEP a organisé une journée Olympiades sur le stade d'Ardentes, avec du tir à l'arc, du tir laser, du foot en marchant, des parcours. Des productions plastiques relatives aux JO seront exposées cet été à la médiathèque.



Collège Stanislas Limousin



Etre collégien c'est vivre ensemble toute une année, se connaître, s'enrichir, s'engager, échanger et rêver d'égalité !

Les délégués, les référentes et référents sont des élèves engagés dans la vie du collège et des clubs et font naître des projets :

Ils se sont rendus au Panthéon pour découvrir les femmes de ce haut lieu des Grands Hommes.

Ils ont renommé les salles de classes par des noms de femmes ayant elles aussi marqué l'histoire. Vous découvrirez ces noms dans le prochain numéro !

Ils ont organisé un troc de plants (plantes potagères, fleurs ou plantes grasses) ; un beau moment de partage.

Ils sont aussi des éco-délégués et proposent l'achat de plantes pour verdir les salles et ainsi améliorer le bien-être de chacun dès septembre prochain.

Ils sont encore et toujours les ambassadeurs « Non Au Harcèlement ». Ils ont choisi d'accueillir et de se présenter aux CM2 qui venaient découvrir le collège en immersion en cours et au self.

Une belle année au collège!

Un bal du collège ouvert à tous a clôturé l'année, 190 élèves sont venus et plus de 40 parents d'élèves étaient mobilisés pour garantir la sécurité, la musique et le bon déroulement de ce temps de partage franchement réussi.



Réunions de quartier

Afin d'échanger sur la vie de notre commune et de rencontrer vos élus, quatre réunions sont organisées par secteur, à la mairie d'Ardentes à 18h30 :

Mardi 10 septembre 2024

Les Loges de Dressais - Les Loges de La Cueilie - Les Loges du Plessis - Les Loges de Brenne - Dressais - Villebommiers - L'arfois - La Besace - La Cayenne - La Coudriere - Lac Girault - Le Breuil - Le Grand et Le Petit Brenne - Les Loges Blanches - Virolon - Bonnet - Vallieres - Le Patureau - Les Bouers - Le Clos Du Poteau - Le Champs Des Balets

Mercredi 11 septembre 2024

Secteur Clavieres - Bellat - Sanguilles

Mercredi 18 septembre 2024

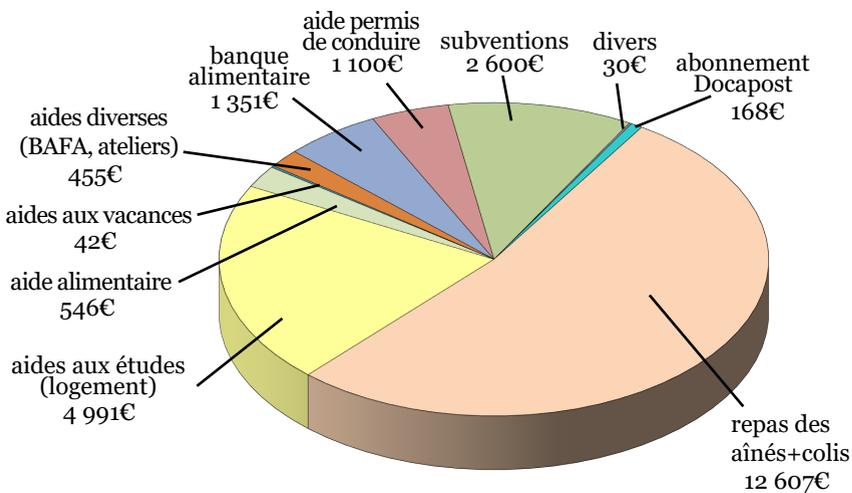
Secteur Bourg Quartier Saint Martin - Forge Haute (Coté St-Martin)

Jeudi 19 septembre 2024

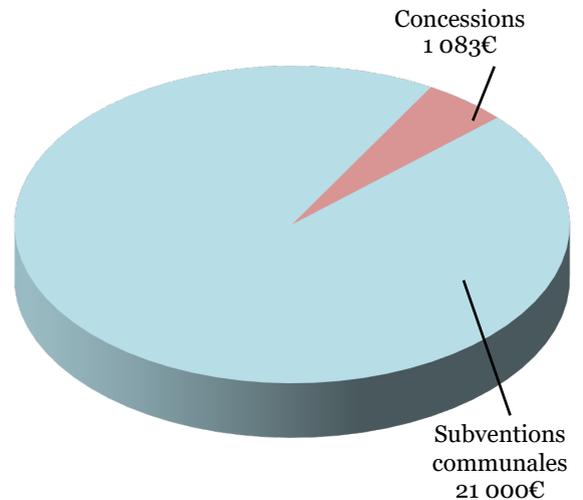
Secteur Bourg Quartier Saint Vincent - Bruneterre - Buxerolles - Chemée - Les Trois Lacs - Gly - La Boifarderie - La Folie - La Foret - La Pilloterie - Villejovet - Les Alouettes - Maison Bon - Les Arrachis - Le Mas Du Brulis - Les Vigneaux - Forge Haute (Coté St-Vincent)

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

Dépenses de fonctionnement 2023 : 23 889 €



Recettes de fonctionnement 2023 : 22 083 €



Pour ces aides, contacter la mairie au 02-54-36-21-33

Ateliers Activités Physiques Adaptées



<https://asept-centre-val-de-loire.fr/>



Des ateliers « équilibre » seront proposés tous les vendredis à partir du 27 septembre, de 14h à 15h. Les inscriptions seront prises en mairie.

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 20 septembre à 14h30 à la Maison des Associations.

**Dimanche 20 octobre
Repas des séniors**

**Samedi 16 novembre
Distribution des colis**



J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier!

LA COMMUNE VOUS REMERCIE
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

"Les propriétaires ou locataires, sont tenus de maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur longueur au droit de leur façade"
Arrêté municipal n°172/2017 du 2 juin 2017

- ✓ **Balayage**
- ✓ **Désherbage** (arrachage ou binage)
- ✓ **Démoussage**

 www.mairie-ardentes.com
02.54.36.21.33

Une ville plus belle, c'est l'affaire de tous !

L'entretien des trottoirs le long des maisons et des propriétés est de la responsabilité des propriétaires et des locataires.

Ainsi, chaque habitant doit participer à l'effort d'entretien en maintenant sa partie de trottoir en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation : balayage des feuilles et autres débris, désherbage.

Qu'en est-il des arbres et des haies ?

Chaque riverain doit élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachant pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie)

Les jours et horaires de tonte et d'utilisation d'engins bruyants notamment dans les zones d'habitat dense (tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, perceuses, ponceuses, bétonnières, etc...) sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

(cf journal de juillet 2022) - image site de la ville de la Ferté Saint Aubin («Bien vivre ensemble»)

Procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que lorsque des concessions perpétuelles sont en état d'abandon manifeste (défaut d'entretien par un envahissement de ronces, de mauvaises herbes et absence d'information sur les ayants droit), la commune peut entamer une procédure de reprise desdites concessions.

Ainsi, une procédure de reprise de concessions perpétuelles a démarré au cimetière d'Ardentes, où 20 tombes en état d'abandon sont concernées. Pour rappel, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de 30 ans d'existence ou 50 ans pour les concessions dites « Mort pour la France » ;
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;
- elle doit être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé, présence de ronces, d'arbustes, mauvaises herbes...).

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables par affichage à l'entrée du cimetière, en mairie ainsi que sur le site internet de la commune, de manière que tout ayant droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester. Les descendants ou successeurs pourront ainsi intervenir pour remettre le monument en bon état afin d'arrêter la procédure, sans aucune autre formalité. Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture. À noter : un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Un premier constat, lundi 17 juin 2024 !

Conformément à la réglementation, le premier constat d'état d'abandon a eu lieu lundi 17 juin à 14 heures en présence de Gilles Caranton, maire de la commune, de Patrick Dalot, adjoint délégué au cimetière, et des agents du service administratif de la commune en charge de la gestion du cimetière.

La procédure engagée durera entre 18 mois à 2 ans. À l'issue, la commune pourra reprendre les terrains des concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée.

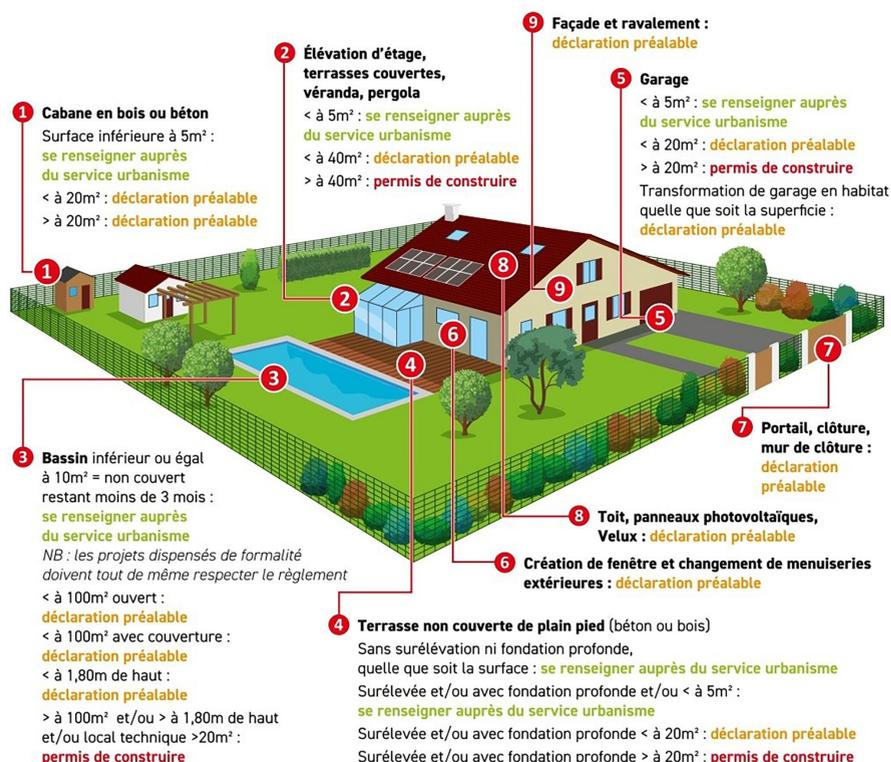
L'ENTRETIEN DU CIMETIERE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

CONCESSIONNAIRE OU AYANT-DROIT : VOUS DEVEZ ENTREtenir VOS SÉPULTURES !

- ARRACHER LES MAUVAISES HERBES SUR LES CONCESSIONS
- DEBARRASSER PLANTES ET FLEURS FANÉES
- NETTOYER LES PIERRES TOMBALES
- TRIER LES DÉCHETS DANS LES BACS PRÉVUS À CET EFFET AU CIMETIERE

Mairie d'Ardentes - Place de la République 36120 ARDENTES
02 54 36 21 33 - infos@mairie-ardentes.com

Vous avez des travaux à réaliser. Quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ?



En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Pour toute question, vous pouvez contacter le service Urbanisme de la mairie d'Ardentes au 02 54 36 21 33.

- 1) Se renseigner sur les règles applicables auprès du service Urbanisme
- 2) Retirer un dossier auprès du service urbanisme ou sur service-public.fr (rubrique logement/Urbanisme/autorisation d'urbanisme) et le déposer en mairie
- 3) Examen de votre demande à partir du Code de l'Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 4) Délai d'instruction :
 - 2 mois pour le permis de construire
 - 1 mois pour la déclaration préalable (le délai pouvant être rallongé pour les cas particuliers)
- 5) Afficher l'autorisation de travaux de manière visible de la rue pendant 2 mois consécutifs minimum et durant. Dans le même temps, cette autorisation de travaux est affichée en mairie. C'est le début de la procédure de recours par des tiers.

Un « check-up » complet pour la passerelle piétonne du parc Pessault

La passerelle piétonne d'Ardentes, reliant le parc Pessault à l'arrière de l'église Saint-Martin, est un ouvrage indispensable au quotidien des Ardentais : trait d'union entre les deux rives de l'Indre, elle offre aux piétons une alternative au pont sur l'Indre, dont l'usage n'est pas toujours confortable pour les usagers.

Depuis de nombreuses années, son accès n'est néanmoins plus possible aux personnes à mobilité réduite, du fait d'ascenseurs défectueux, et ce malgré plusieurs tentatives de réparation. La commune souhaite donc rénover cet équipement en y ajoutant des rampes adaptées aux PMR et aux cycles.

Dans l'optique de ces travaux, la passerelle piétonne, installée en 2004, nécessite des investigations techniques complètes, de manière à quantifier et qualifier les désordres éventuels de l'ouvrage pour en tenir compte et y remédier en phase de conception du projet.

Préalablement au choix d'un maître d'œuvre, la commune a missionné le bureau d'études techniques ITC, basé à Clermont-Ferrand, pour réaliser une inspection détaillée de l'ouvrage : pendant une semaine, des techniciens se sont rendus sur place et ont établi un relevé exhaustif de la passerelle.

Pour réaliser cette inspection en dessous du tablier de la passerelle - l'intrados-, et notamment dans sa partie en surplomb au-dessus de la rivière, une équipe de cordistes a été missionnée pour relever chaque détail, sous le contrôle des techniciens spécialisés du bureau d'études.

Pendant la période d'investigations, l'accès à la passerelle a été nécessairement interdit au public au moyen d'un balisage approprié. Un désagrément ponctuel pour la bonne cause !



*Vous n'avez pas encore récupéré votre composteur ?
Faites vous connaître auprès de la mairie !*

Le budget 2024 a été voté par le conseil municipal le 28 mars 2024.

On remarque que l'année 2023 a marqué une véritable rupture pour la santé financière de la commune comme de nombreuses collectivités territoriales car nous avons été confrontés à une forte inflation de nos dépenses et nos recettes n'ont pratiquement pas augmenté ce qui a entraîné une baisse de notre capacité d'autofinancement.

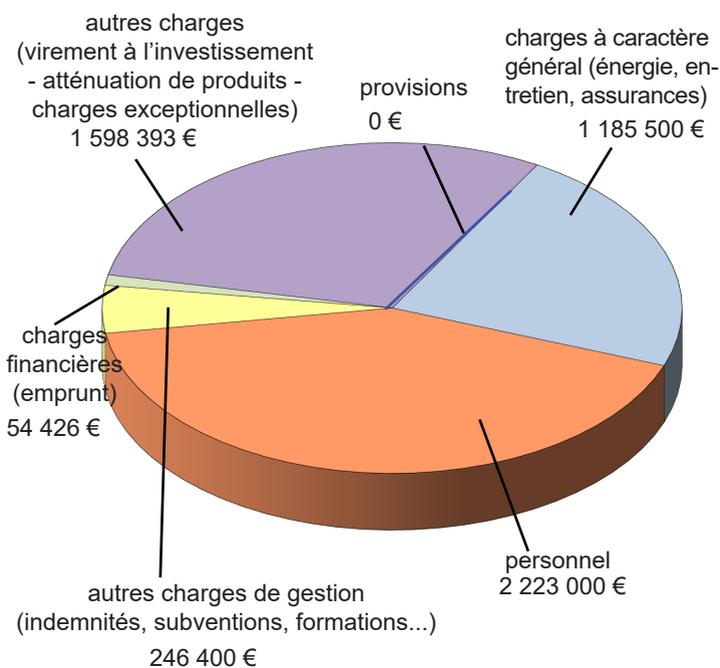
En raison des contraintes économiques extérieures ainsi que de l'incertitude des futures décisions de l'Etat qui pourraient impacter les finances des collectivités, nous serons probablement obligés de limiter les dépenses non essentielles.

Notre volonté de ne pas alourdir la fiscalité locale qui ne progressera qu'en raison de l'augmentation des bases décidée par l'État limitera certainement les possibilités de développer certaines offres de service.

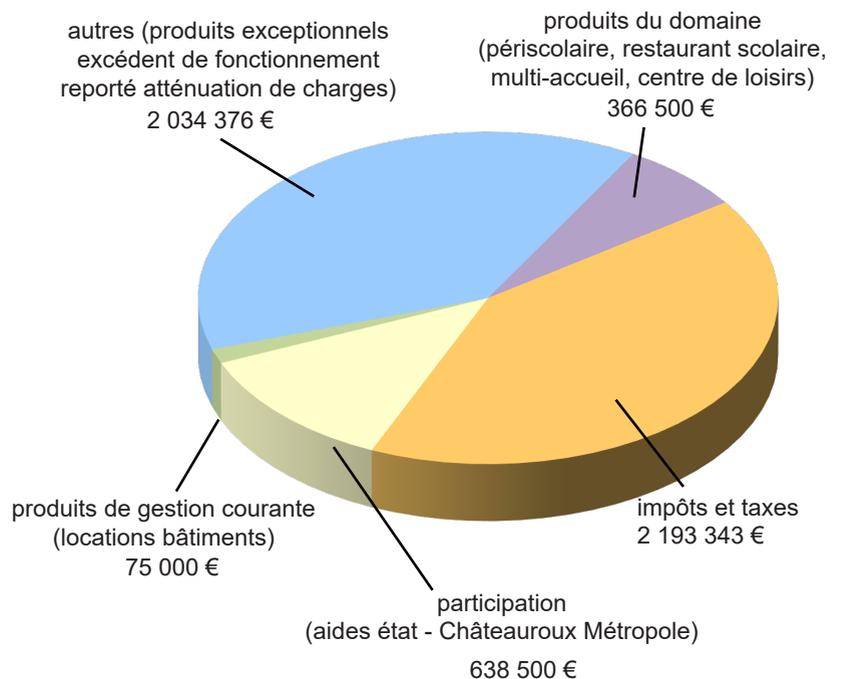
C'est pourquoi le budget 2024 tient compte de cet état de fait et seuls les investissements en cours vont être poursuivis :

- extension de l'école St Vincent
- agrandissement du cimetière
- installation de la vidéo protection
- fin de la restauration de l'église St Martin
- poursuite de l'étude de la rue de la gare et du réaménagement de la passerelle
- programme VRD et curage de fossés
- travaux d'entretien des bâtiments

Dépenses de fonctionnement budget 2024



Recettes de fonctionnement budget 2024



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024

| | | | | | |
|---|---------|--------------------------------|--------|---|--------|
| Amicale des Maquisards de l'ANACR | 150€ | Club jeunesse et Loisirs | 1 330€ | Olympique Basket Ardentes | 1 200€ |
| Amicale du Personnel de la ville d'Ardentes | 180€ | Comité de Saint-Leu | 1 080€ | Partageons la forêt | 230€ |
| Assemblée de Clavières | 350€ | Ardentes Sport Organisation | 500€ | PO.TOE.AFN d'Ardentes | 150€ |
| Association Sportive Ardentes | 2760€ | Espoir Bleu HAND | 1700€ | Rétro Méca Centre | 650€ |
| Atelier d'Art Ardentais | 300€ | FN.A.C.A. | 150€ | Tennis Club Ardentais | 1 400€ |
| Au fil des croix | 150€ | Familles Rurales AFR | 1 000€ | Union Musicale d'Ardentes/école de musique | 3 728€ |
| Centre Communale d'Action Sociale | 20 000€ | Gymnastique Volontaire | 150€ | Fonds d'Aides Aux Jeunes en Difficulté FAJD | 167€ |
| Ass. des Parents d'élèves Cap ou pas Cap36 | 150€ | Judo club | 1 200€ | Prévention routière | 100€ |
| Coopérative scolaire maternelle | 500€ | KARATE Shoryu | 1 500€ | Société protectrice des animaux SPA | 2 569€ |
| Comité d'Animation du Val d'Ardentes | 500€ | Le Volant Ardentais | 1 200€ | VMEH 36 (visiteurs médicaux) | 100€ |
| Comm'N'Co | 150€ | Ardentes Modélisme ferroviaire | 150€ | Centre de Mémoire Châteauroux | 200€ |

**Informations communiquées
par les associations**

JUILLET

Samedi 13 juillet

CAVA

Fête Nationale
Feu d'artifice et bal populaire
Théâtre de verdure Agora

Dimanche 14 juillet

Rétro Méca Centre

Mensuelle place de la République

Du 27 juillet au 15 août

Tennis Club Ardentais

Tournoi d'été

AOÛT

Dimanche 11 août

Rétro Méca Centre

Mensuelle place de la République

Dimanche 18 août

Rétro Méca Centre

15è Rétro Méca Centr'Expo
Véhicules anciens - Bourse aux
pièces détachées
Ancien stade

Dimanche 25 août

Assemblée de Clavières

Brocante annuelle et feu d'artifice
Réservation au 06-86-78-14-06

Du 27 au 29 août après-midi

Tennis Club Ardentais

Stage enfants et adultes

Samedi 31 août

Comité de St Leu

St Leu - Marché de producteurs
et diner champêtre
Champs de foire St Martin

Châteauroux Métropole Cyclisme

Course cycliste

SEPTEMBRE

Dimanche 1er septembre

Comité de St Leu

Fête de St Leu - Brocante et
Défilé de chars avec musiques
Champs de foire St Martin

Dimanche 8 septembre

Rétro Méca Centre

Mensuelle place de la République

Samedi 21 septembre

Volant Ardentais

Loto - Salle Agora
ouverture des portes à 19h

Dimanche 22 septembre

Assemblée de Clavières

Randonnée d'automne

Samedi 28 septembre

Partageons la Forêt

Nettoyons la Nature
9h Carroir des Loges de Dressais

OCTOBRE

Samedi 5 octobre

A.S.A.

Loto - Salle Agora

Dimanche 13 octobre

Rétro Méca Centre

Mensuelle place de la République

Partageons la Forêt

Marche en forêt de 10km

C.C.A.S.

Bourse aux jouets salle Agora

Vendredi 18 octobre

Union Musicale d'Ardentes

Concert avec « Pierre & Fils »
Salle Agora 20h30

Samedi 26 octobre

Comité de St Leu

Déjeuner dansant Salle Agora

Dimanche 27 octobre

Comité de St Leu

Spectacle Paulo le Vendéen
Salle Agora

Les commerçants fêtent Noël
les 23 et 24 novembre 2024
à la salle Agora

Il était une fois, une poignée de commerçants qui furent investis d'une mission par le père Noël ...

Munis de leur belle cape de lutins, les adhérents de l'association des artisans, commerçants et industriels d'Ardentes, plus connus sous le nom de Comm'N'Co, vous préparent une jolie surprise.

Marionnettistes, contes, goûter de Noël pour les enfants... Vin chaud, artisans et créateurs pour les plus grands, l'Agora se pare de sapins et de ses plus belles décorations tout pile un mois avant le réveillon...

Le père Noël sera présent pour les enfants, qu'ils soient petits ou grands. Un concours de pulls drôles, moches ou farfelus sera également organisé et récompensé !!!

Et en invité, pour le plaisir de chacun, Douchka Volaric alias « Taille Basse » sur Tik-Tok, sera présente pour une scéance de dédicasse...

Alors à vos agendas,
prenez note et
venez savourer et
vous émerveiller...



NOVEMBRE

Dimanche 10 novembre

Rétro Méca Centre

Mensuelle place de la République

Lundi 11 novembre

CAVA

Thé dansant avec les Compagnons
du Musette - Salle Agora

Samedi 16 et dimanche 17 novembre

Atelier d'Art Ardentais

Exposition de peintures
Salle Agora

Samedi 23 et dimanche 24 novembre
Comm'N'Co

Les commerçants fêtent Noël
Salle Agora

Vendredi 29 et samedi 30 novembre

Téléthon

DECEMBRE

Samedi 14 décembre

Marché de Noël

Dimanche 15 décembre

Comité de St Leu

Thé dansant animé par Etienne
Denormandie - Salle Agora

PISCINE MUNICIPALE

Ouverture du 6 juillet au 25 août 2024



**Du mardi au dimanche de
11h à 13h et de 15h à 19h**

Natation Enfants

Familiarisation Aquatique : 100€/8 leçons (30min)
Apprentissage de la natation : 100€/8 leçons (45min)
Cours particuliers (sur demande)
Natation : 15€/pers (4pers max - 30min)
Aquaphobie : 20€/pers (2pers max - 30min)

Délivrance des cartes de piscine pour les habitants d'Ardentes à l'accueil de la mairie.
Pensez à vous munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Activités Adultes

Aquagym
du 10 juillet au 23 août
Mercredi : 19h00 à 19h45
Vendredi : 19h00 à 19h45
Cours particuliers Natation
Cours particuliers Aquaphobie sur demande